Le vote en faveur de l'écologie

INTRODUCTION :

« *Je représente ici un programme écologique, un mouvement écologique* » déclare René Dumont en 1974 aux français devant leur téléviseur.

Avant 1974, l'écologie n'est pas encore considérée comme un enjeu électoral. Si des préoccupations liées à l'environnement existent déjà, elles sont cependant marginalisées et se reflètent au travers d'associations défendant des causes environnementales ciblées et de mouvements militants, plutôt que dans la vie politique et institutionnelle du pays. Le vote en faveur de l'écologie s'inscrit donc dans une temporalité récente vis-à-vis de l'histoire du vote en France, datant de 1848.

Le vote écologiste désigne le fait de voter pour un candidat ou un parti qui défend l'environnement et l'écologie. Il est nécessaire de le distinguer de la sensibilité écologique qui consiste à se préoccuper de l'environnement, parfois au travers d'associations sans forcément voter pour le candidat écologiste.

➡ Comment le vote écologiste s'est-il progressivement imposé dans la vie politique française entre 1974 et 2002, et quelles sont les limites de son influence électorale ?

I/ Les années 1970, l'émergence du vote écologiste → faire de l'environnement un enjeu politique.

II/ Les années 1980 et 1990, l'affirmation progressive d'un vote écologiste.

III/ À la fin des années 1990 et en 2002, les écologistes cherchent à transformer leurs voix en influence politique.

I/ Dans les années 1970, l'émergence du vote écologiste : faire de l'environnement un enjeu politique.

a) Remise en question des Trente Glorieuses :

Dans les années 50-60, la période des Trente Glorieuses permet une croissance économique, l'industrialisation, développement société de conso → conséquences environnementales (pollution sols, air, ↗ énergie dont le nucléaire).

Face à cela : création associations, collectifs, mobilisations contre certains projets (ex : lutte du Larzac) + environnement devient un sujet dans le débat public.

b) Candidature de René Dumont :

Le vote est perçu comme un moyen en plus des associations et de la mobilisation d'influencer les décisions publiques. René Dumont se présente aux élections présidentielles dans le but d'avoir une forte médiatisation + de faire intégrer l'écologie dans les programmes des partis → pari réussi, son passage à la TV du 19 avril 1974 marque les esprits pour avoir bu un verre d'eau pour alerter sur le risque de pénurie.

Résultat électoral faible → 1,32% (=338 000 voix) mais victoire pour avoir imposé l'écologie comme sujet à l'échelle nationale.

c) Des difficultés à transformer une cause militante en véritable mouvement électoral :

- Les écologistes sont dispersés autour de plusieurs causes (antinucléaires, défense de l'environnement et des modes de vie alternatifs) → certains critiquent la potentielle entrée en politique de l'écologie par peur de perdre de leur autonomie.

- Les idées se diffusent mais le vote écologiste est plus compliqué face aux partis traditionnels (réseau de partisans + meilleure implantation locale) + électeurs ont d'autres préoccupations (emploi, pouvoir d'achat, etc…)

Cependant, cela n'empêche pas des résultats significatifs aux Municipales de 1977 → 60 listes ou candidatures écologistes sont proposées. À Paris, ils obtiennent 10% des suffrages.
⚠ Le mouvement regroupe des revendications diverses → ce qui rend difficile la définition d'une orientation politique commune.

II/ Dans les années 1980 et 1990, l'affirmation progressive d'un vote écologiste → le vote écologiste s'installe durablement dans la vie politique française.

a) La structuration du mouvement avec la création des Verts en 1984 :

Avant 1984, le mouvement écologiste était fragmenté avec plusieurs organisations qui coexistaient ayant une vision différente de l'action publique → difficulté de coordonner une organisation commune à l'échelle nationale + fidéliser un électorat.
D'où la création des Verts le 29 janvier 1984 à Clichy → écologistes ont maintenant une organisation politique nationale capable de participer aux élections + garder lien avec les militants et les associations.
→ Voeu de construire une identité politique distincte = un parti autonome (ne pas être associé à des partis de droite ou de gauche) → "L'écologie n'est pas à marier" Antoine Waechter (dirigeant principal des Verts).

b) Une percée électorale en 1989 :

Lors des élections européennes de 1989, la liste portée par Waechter obtient 10,6% des suffrages exprimés soit 1,93 millions de votes → 9 élus au Parlement européen, une montée impressionnante par rapport aux élections européennes de 1984 où ils avaient seulement obtenu 3,4% des suffrages.
⇒ témoigne de l' émergence d'un électorat écologiste ≠ sensibilité à la cause écologique (déjà présent).
⇒ mode de scrutin plus avantageux pour les petits partis avec scrutin à la proportionnelle (élections européennes) ≠ scrutin majoritaire (élections législatives→ plus compliqué pour partis minoritaires).

c) Des divisions internes et débats sur l'autonomie du parti.

Divisions internes :

- refus d'alliance de la part d'Antoine Waechter avec les partis de gauche par souci d'autonomie + éviter la relégation des préoccupations au second plan → défend l'idée que l'écologie est un courant politique indépendant.
- En 1992, élections régionales montrent une progression mais aussi une fragmentation → 2 principales listes écologistes en concurrence : les Verts portés par Antoine Waechter et Génération Ecologie porté par Brice Lalonde = obtiennent chacun environ 7,45% et 7,37% soit 14,8% en tout.
  Pour les élections législatives de 1993, un accord est fait entre les Verts et Génération Écologie mais cela ne leur permettra toutefois pas d'obtenir des députés à l'Assemblée Nationale.
- Changement de stratégie adopté par Dominique Voynet (porte parole des Verts) → alliance avec la Gauche pour obtenir des élus écologistes et peser dans les décisions politiques → élections présidentielles de 1995 = 3,3% +

appel à voter Jospin au Second tour face à Chirac (= rapprochement avec le Parti Socialiste).

III/ À la fin des années 1990 et en 2002, les écologistes cherchent à transformer leurs voix en influence politique.

a) Un jeu d'alliance bénéfique :

La participation des Verts à la "Gauche plurielle" (Parti Socialiste, Parti Communiste Français, Verts, Parti Radical de gauche, Mouvement des citoyens) aux élections législatives anticipées de 1997 à la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale par Jacque Chirac, permet aux Verts une participation directe au gouvernement → Voynet devient ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement → plusieurs lois sont passées (ex : loi sur orientation et aménagement durable du territoire (1999) qui intègre le développement durable dans l'aménagement, la création du code de l'environnement en 2000 ou encore l'abandon du réacteur nucléaire Superphénix encouragé par les Verts).
⚠ La participation des Verts au gouvernement socialiste implique des compromis → ils doivent accepter que certaines de leurs mesures ne soient pas retenues ou ne soient que partiellement appliquées.

b) 2002, le vote écologiste est présent dans le paysage politique français mais reste néanmoins limité :

Une progression notable dans les élections : 1,32% pour René Dumont en 1974 → 5, 25% pour Noël Mamère en 2002 : plus seulement une simple cause défendue par des militants mais bien un parti intégré dans un système électoral.
Mais le vote écologiste reste confronté à des difficultés institutionnelles → désavantage du scrutin majoritaire qui limite sa représentativité dans le paysage politique français ≠ paysage européen (= scrutin proportionnel).

<u>CONCLUSION</u> :

Entre 1974 et 2002, le vote écologiste a émergé dans l' échiquier politique français. Porté dans un premier temps par des mobilisations militantes, il s'est structuré autour de partis qui ont progressivement acquis une place à l'Assemblée Nationale, au Parlement européen, dans les conseils régionaux et municipaux. Cependant cette progression électorale ne permet pas une influence politique réellement décisive. Le vote en faveur de l'écologie reste minoritaire et se doit donc d'accepter les alliances pour pouvoir participer au pouvoir.

<u>Sources</u> :

MESTRE (A.). « La campagne de René Dumont à la présidentielle de 1974 constitue l'acte de baptême de l'écologie politique », Le Monde, 16 juin 2024

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/06/16/la-campagne-de-rene-dumont-a-la-presidentielle-de-1974-constitue-l-acte-de-bapteme-de-l-ecologie-politique_6240771_3232.html?

« La prophétie de René Dumont en 1974 : “Nous allons bientôt manquer d’eau” », Institut national de l’audiovisuel (INA), 2019

https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/rene-dumont-1974-penurie-eau-ecologiste-campagne-presidentielle

CHEMIN (A.) et FABRE (C.). « Dominique Voynet, ministre autrement », Le Monde, 14 décembre 1997

https://www.lemonde.fr/archives/article/1997/12/14/dominique-voynet-ministre-autrement_3810404_1819218.html?

REPAIRE (S.). « Les Verts, une gauche alternative ? (1984 - fin des années 1980) », Revue historique, 2018

https://shs.cairn.info/revue-historique-2018-2-page-399?lang=fr

REPAIRE (S.), BUTON (P.) et SOMMIER (I.). « Les gauches alternatives en France, du bouillonnement des années 1968 aux recompositions de la fin de siècle », Revue historique, 2017

https://shs.cairn.info/revue-historique-2017-4-page-843?lang=fr

FRANCE CULTURE « Naissance de l’écologie politique », *Avoir raison avec…*

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-avoir-raison-avec-rene-dumont